

Le ministre d'État aux Transports, l'honorable Monique Vézina, qui présidera la délégation canadienne, a déclaré que "le nouvel instrument qui doit être adopté par cette Conférence constituera un ajout important au réseau actuel d'accords internationaux de lutte contre le terrorisme, notamment la Convention de Montréal de 1971 qui s'applique aux attentats contre les aéronefs. Son adoption devrait également permettre de souligner le rôle important de l'OACI dans la protection de l'aviation civile contre l'intervention illicite."